

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 mai 2023

Nombre de membres afférents : 18
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 13
Date de la Convocation : 17/05/2023
Date d'affichage : 17 /05/2023

L'an deux mille vingt- trois et le vingt-trois mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME- GAUTHIER Laurent- David MAGNET- Jean- Luc MONTAGNER- Marylin MOUTET- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Christophe GRANGER - Joël MALIGNIER- Daniel PEYROL

Excusés : Laure DUCHAMP- Nathalie MARECHAL (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)- Alexandra CHABANIS- - Jean GRANGER- Céline POIRRIER- Véronique AUGIZEAU

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2023-044 : Reprise d'un véhicule et encaissement de la prime de conversion

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la cession du RENAULT KANGOO immatriculé CP 954 YE à l'entreprise LEASE GREEN, sise 6 rue des Châtaigniers, 45140 ORMES, en date du 16 avril 2023.

En remplacement de ce véhicule diesel, la Commune a fait l'acquisition d'un véhicule électrique de la marque « TOYOTA modèle pro ace » auprès de la même entreprise. A ce titre, la Commune peut prétendre au versement de la prime à la conversion mise en place par le Ministère de la Transition Energétique et d'une valeur en l'espèce à hauteur de 2 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à émettre un titre de recettes auprès de l'entreprise pour le montant susmentionné correspondant au dispositif de prime à la conversion.

Yves COURBIS,

Maire



Mylène DELORME

Secrétaire de séance



POUR :13

CONTRE :0

ABSTENTION :0